

Poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

**Recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement
Réponses à la question additionnelle du 2 octobre 2013 du ministère
du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des
Parcs**

Climat Sonore

Question additionnelle du 2 octobre (climat sonore)

Veillez justifier l'absence des graphiques des tracés des relevés sonores dans la réponse à la question additionnelle 2 du 12 septembre 2013

Réponse d'Hydro-Québec

Nous supposons que le ministère entend par «graphiques des tracés des relevés sonores» l'historique dans le temps des niveaux mesurés.

Cette analyse des relevés, appelée généralement "logging", consiste à extraire les niveaux sonores mesurés L_{Aeq} sur un intervalle de temps plus petit que la période d'échantillonnage totale (par exemple, à chaque seconde ou à chaque intervalle de 5 secondes). Cette analyse n'est pas réalisée dans le cadre de cette étude pour les raisons suivantes:

- L'analyse fréquentielle est plus pertinente car elle nous permet d'extraire le bruit du poste du bruit résiduel. Cela provient du fait de la particularité fréquentielle du bruit émis par le poste (120 Hz et harmoniques).
 - La méthode de mesure est telle que l'opérateur est présent à côté du sonomètre durant toute la période d'échantillonnage. Cela lui permet d'exclure les événements singuliers et bruyants (pause de l'instrument).
-